

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « BIO LUNE COSMETICS » en abrégé « BLC »

Siège Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody deux
plateaux les Cascades, Lot 3156C, Ilot 259

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01 Juin 2023, et enregistrés au CEPICI le 14 Juin 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BIO LUNE COSMETICS » en
abrégé « BLC »

Objet : - Achats, création, production, distribution et
vente de produits cosmétiques,
- Conseil en soin de beauté,
- Soins de beauté,
- Conseil aux entreprises offrant des produits et
soins de beauté,
- Prestations et services divers dans les domaines
des produits et soins de beauté.

Et pour la réalisation de l'objet social

- l'acquisition, la location et la vente de tous
biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous
établissements financiers avec possibilité de donner en
garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de
commerce.

- la prise de participation dans toute société
existante ou devant être créée.

- Et généralement, toute opérations financières,
commerciales, industrielles, mobilières et immobilières,
se rapportant directement ou indirectement à l'objet
social ou pouvant en faciliter l'extension ou le
développement

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement

souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody deux
plateaux les Cascades, Lot 3156C, Ilot 259

Dirigeant(s) Mme FOFANA NAKISSA ANNE-CECILE
(GÉRANTE)

RCCM: n°CI-ABJ-03-2023-B13-07720 du 13/07/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°51554/GTCA/RC/2023 du 13/07/2023

